



COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL

DES ALPES MARITIMES

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR **du 1^{er} avril 2020**

- Présents** : Mesdames Evelyne UBEDA, Claudie DELPOUX, Isabelle GUITTI, Chantal LEGRAND, Joëlle PEREZ
Messieurs Yves CRESPIAN, Philippe MANASSERO, Christian DAVID, Jacques LACROIX, Gérard PRADELLES, Saïf CHERNI, Daniel BES, Régis JACQUET
- Excusés** : Monsieur Gilbert ODASSO, Claudine CARADONNA,
Mesdames Nicole MANCA
- Absent** : Monsieur Michel MAYER

ORDRE DU JOUR

- Approbation PV du 19 mars 2020
- Courrier Arrivé / Départ (Joëlle PEREZ)
- Point sur la situation face au CORONAVIRUS suite au COMITE DIRECTEUR FEDERAL DU 28/03/2020
- Point sur la Trésorerie et la Caisse de Péréquation
- Questions diverses

La séance est ouverte exceptionnellement en visioconférence à 19h15 par Yves CRESPIAN, notre Président.

Il remercie les membres présents.

Approbation du Comité Directeur du 19 mars 2020

- Le PV du Bureau Directeur du 19 mars est adopté à l'unanimité.

Une précision sera apportée sur ce PV concernant l'indemnisation des arbitres ayant officié lors du championnat 3C3. En effet, ils ont été indemnisés par le Comité et non dans le cadre d'une péréquation. Une correction sera adressée à tous les clubs.

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE

Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique



MINISTÈRE
DES SPORTS

Point sur la situation face au CORONAVIRUS suite au COMITE DIRECTEUR FEDERAL DU 28/03/2020

Yves CRESPIEN commence la séance en informant qu'une visio conférence a été organisée par la FFBB. Les présidents des 5 comités de la Ligue PACA, J.P. BRUYERE, et J.P. SIUTAT, suite aux décisions fédérales prises en Comité Directeur du 28 avril 2020.

Il rappelle les décisions prises pour la saison 2019-2020 :

- 1- Toutes Compétitions sont arrêtées à tous les niveaux et dans toutes les catégories. Il n'y aura pas de délivrance de titre de champion pour cette saison. Pas de Montée et pas de descente.
- 2- En cas de défaillance d'un club dans une division, le Ranking sera appliqué. Les modalités d'application du RANKING vont être adressées à toutes les instances.
- 3- Les élections sont maintenues si les Assemblées Générales ont été programmées après le 12 juin.

Par conséquent, notre AG prévue le 13 juin pourra se tenir. Cependant, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, elle pourra être reportée en lien avec la FFBB.

- 4- Concernant les OFFICIELS, il en est de même que pour les championnats, il n'y aura pas de classement donc pas de montée et pas de descente. La charte des officiels ne sera pas appliquée. Une visioconférence aura lieu le 12 avril afin de réfléchir sur l'avenir de l'arbitrage.

A cette occasion, Yves CRESPIEN proposera à la fédération, de laisser la main aux Ligues et aux Comités pour l'application d'une charte différente en fonction des endroits où il y a des manques. Daniel BES propose de mettre en place obligatoirement un cahier des charges avec un référent arbitre qui soit identifié avec un suivi afin de savoir si des formations ont été faites dans l'année et ainsi de sanctionner si le cahier des charges n'est pas respecté.

- 5- Tous les événements et manifestations jusqu'au 12 juin étant annulés, notre Fête Nationale du Mini-basket prévue début juin ne pourra pas se tenir. La FFBB laisse la possibilité aux territoires de la maintenir et de l'organiser fin juin ou de l'annuler.

La parole est donnée sur ce dossier aux membres du Comité Directeur.

Régis JACQUET, président de la Commission Mini-Basket explique qu'il a déjà eu des retours de parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants participent à des rassemblements après le confinement.

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE

Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com

Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique



Philippe MANASSERO et Christian DAVID, nos Vice-Présidents, expliquent à tour de rôle qu'il sera difficile d'organiser cette fête.

Yves CRESPIAN, va dans leur sens et propose une ANNULATION de cette manifestation.

Après avoir consulté l'ensemble des membres présents, l'ANNULATION de la Fête Nationale du Mini-Basket est votée à l'unanimité.

Par contre, Yves CRESPIAN, souhaite que tout le monde réfléchisse pour l'organisation d'une manifestation pour les enfants en début de la saison 2020-2021. Cela pourra ainsi faire partie de l'opération RETOUR AU JEU.

6- Opération RETOUR AU JEU.

Le comité devra proposer un retour au jeu progressif. Il demande à tous de réfléchir à une organisation. Une aide fédérale pourra être délivrée. Si ce retour au jeu se fait par l'intermédiaire des clubs, les bénévoles du Comité pourront les aider.

A ce jour, des clubs ont fait la demande de tournois d'ici la fin de la saison. Il s'agit de :

- Etoile St Barthélémy – les 6 – 13 et 14 juin 2020 pour les jeunes et les 20 et 21 juin pour les Seniors
- CCAB – le 14 juin 2020

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, le tournoi du 6 juin ne pourra pas avoir lieu, puisque tous les évènements et manifestations prévus avant le 12 juin sont annulés.

Des plateaux pourront être organisés pour le RETOUR AU JEU, mais sans classement.

7- Campagne ANS (ex CNDS)

La campagne ANS relative à l'emploi est ouverte à compter du 6 avril. Il est rappelé que pour les Agents de Développement par exemple, une aide de 12 000 € la première année et une aide de 12 000 € la seconde année peut être attribuée pour un contrat à 35 H.

Concernant les actions, un montant de 1500 € minimum peut être attribué par action, si celle-ci est proposée.

8- Les offres de licences sont maintenues pour l'année à venir.

La FFBB se tient à disposition pour toutes questions.



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81
E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique



Elections 2020

Des candidatures ont été reçues. La commission électorale se réunira prochainement en visioconférence pour vérifier et valider les candidatures reçues.

Une demande a été faite au Musée National du Sport pour l'organisation de l'Assemblée Générale et des élections. Nous attendons également une réponse d'un autre lieu.

Point sur la Trésorerie et la Caisse de Péréquation

Claudie DELPOUX explique qu'il est actuellement difficile de faire un bilan. Toutes les dépenses et recettes n'étant pas répertoriées à ce jour. Elle précise avec Chantal LEGRAND que concernant la caisse de péréquation, le bilan va être fait afin de décider des derniers encaissements.

Yves CRESPIEN propose d'annuler le 4^{ème} acompte de la Péréquation si cela s'avère nécessaire et ce, en fonction du bilan de la caisse de péréquation en cours d'élaboration.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Philippe MANASSERO s'exprime concernant la situation sanitaire actuelle. Il précise que si le déconfinement ne se fait pas de façon générale, il est probable que les réunions seront progressivement autorisées. Ce sont les Préfets qui seront habilités à autoriser le nombre de personnes pouvant participer à ces réunions.
- Yves CRESPIEN, prend la parole pour informer tous les membres du comité directeur que la maman de J.P. SIUTAT notre Président Fédéral, est décédée.
Il présente en son nom et au nom du Comité Directeur du CD06, ses plus sincères condoléances.

Yves CRESPIEN remercie tous les membres du Comité Directeur pour la participation à cette visioconférence, il a une pensée envers tous ceux qui souffrent et souhaite à tous le monde une bonne continuation.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES, **RESTEZ CHEZ VOUS.**

La séance est levée à 21 H 00.

Le Président,



Yves CRESPIEN

La Secrétaire Générale,



Joëlle PEREZ

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique

